



EDITO

# MONTBAZIN

## Lettre d'information n°8

La période estivale s'éloigne. Elle aura été marquée par de nombreuses festivités réussies : fête de la garrigue, fête locale enfin revenue dans une configuration normale avec ses traditions, fête nationale ou encore Festival de Thau. Mais cette programmation reste fragile.

Si nous désirons préserver et développer les festivités pour correspondre aux attentes de chacun, cela ne se fera pas sans de nouvelles énergies, sans des personnes engagées, notamment à travers un comité des fêtes digne de ce nom. Nous le demandons depuis plus d'un an. Plusieurs premiers volontaires se sont fait connaître : ils doivent être encouragés et rejoints par d'autres habitants afin de représenter tous les âges et toutes les sensibilités. Nous recueillons encore toutes les bonnes volontés qui se proposent de contribuer à la réussite de nos différentes manifestations.

Profitez-en ! Une nouvelle rentrée est toujours synonyme de retrouvailles mais aussi de découvertes et de nouveaux engagements !

Notre village est reconnu sur le territoire pour la qualité et le dynamisme de son tissu associatif. Il revient à chacun d'entre nous de faire vivre les associations, en adhérant ou en donnant du temps pour ces structures collectives garantes de la cohésion sociale et intergénérationnelle. Tout comme pour les festivités, le secteur associatif a besoin d'énergies et de renouvellement. Ne restons pas dans une attitude consumériste quand il s'agit de renforcer les liens avec les autres. Sortons aussi des clichés véhiculés par certains, qui voudraient nous faire croire qu'il y a les nouveaux et les anciens montbazinois. Nous sommes tous là pour un temps limité, construisons notre « vivre ensemble », sans préjugés mais avec reconnaissance et écoute. En ce sens, la fraternité inscrite dans notre devise nationale n'est pas un vain mot.

Soyons vigilants : à l'heure d'un repli sur soi institutionnalisé, d'un individualisme tous azimuts, d'une méfiance généralisée, de jugements hâtifs et disproportionnés, il est plus qu'urgent de retrouver cohésion, bienveillance et respect de l'autre. J'y suis profondément attaché, et nous défendrons, avec mon équipe, ces valeurs qui nous sont chères.

Des valeurs tout simplement républicaines.



Votre maire  
Josian RIBES

## Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école

Suite au dépôt d'un dossier dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Montbazin a obtenu un financement conséquent pour désimperméabiliser et végétaliser les cours de l'école primaire. Les travaux, qui ont fait l'objet d'une visite ouverte à tous en fin d'année scolaire, ont débuté au mois de juillet et s'achèveront en fin d'année 2022. Zoom sur le contexte de ce projet et les grandes orientations retenues, qui mêlent enjeux pédagogiques, écologiques et de sécurité (lutte contre les inondations).

### Une cour fortement dégradée

Les parents d'élèves et les enseignants demandaient depuis de nombreuses années des travaux de réfection des cours d'école, notamment en élémentaire. A l'aube de son mandat, la nouvelle équipe a souhaité repenser le projet de l'ancienne municipalité qui portait sur un rechargement en gravier, mais qui n'aurait pas résolu les problèmes d'érosion et donc de dégradation à moyen terme. Un dossier a donc été monté pour concevoir globalement cet aménagement, en privilégiant une intégration de tous les enjeux, et en mettant en avant la pédagogie mais aussi le confort, en été comme en hiver, en lien avec la rénovation énergétique des bâtiments en cours depuis le début de l'année.

### Désimperméabiliser, un enjeu présent pour l'avenir

64 000 ha sont artificialisés par an en France et l'imperméabilisation croissante des sols a de nombreuses conséquences néfastes. D'abord sur le cycle de l'eau : l'eau de pluie ne s'infiltré plus à l'endroit où elle tombe. Elle ruisselle, se charge en pollution et les volumes collectés dans les réseaux d'assainissement sont de plus en plus importants entraînant des déversements d'eau usée non traitée dans les milieux naturels. Une eau de pluie qui ne s'infiltré plus, ce sont aussi des nappes qui se rechargent moins avec des conséquences sur la disponibilité de la ressource en eau. Au-delà du cycle de l'eau, les conséquences sur la qualité de vie sont importantes. Moins de sols de pleine terre, moins de végétation, c'est plus de paysages artificiels, d'îlots de chaleur urbains, et c'est aussi moins de biodiversité. La désimperméabilisation est donc devenue une thématique phare dans le cadre des projets de rénovation des cours d'école, et s'avère aujourd'hui indispensable pour l'obtention de financements conséquents.

### Des travaux d'envergure

Les travaux consistent en la démolition d'une grande partie des revêtements imperméables, seule une partie des pavés et du béton permettant l'accès aux classes étant conservée, et en la création de nouveaux espaces ludiques et pédagogiques : théâtre en pierre pour les spectacles tout en évoquant le patrimoine de la garrigue, espaces de jeux, zone de potager et mare pédagogiques, murs d'escalade, plantes grimpantes sur les murs, espaces verts plantés, espaces de jeux sur copeaux de bois... L'objectif est aussi de collecter l'ensemble des eaux du bassin versant de l'école au fond de la cour, là où un bassin de rétention dysfonctionnant existait déjà. Un nouveau bassin, plus grand, accueillera les eaux issues des précipitations, et sera complété d'une mare en eau quasiment toute l'année. Depuis cette zone, une pompe permettra d'irriguer l'ensemble des espaces plantés via une cuve dédiée, afin de faciliter la croissance des végétaux. Il s'agit donc d'un circuit fermé permettant de favoriser l'infiltration et l'évapotranspiration sur le secteur des cours d'écoles, dont les sous-sols rocheux présentent une faible perméabilité.



### Aspects pédagogiques

Partie intégrante de l'appel à projet, la pédagogie est au cœur du montage de ce dossier. Ainsi, les classes se verront proposer toute l'année des animations sur le cycle de l'eau. L'objectif étant la compréhension globale des enjeux au sein de l'école au travers des aménagements mis en place (mare et jardin pédagogiques, surfaces désimperméabilisées, etc.). Une vidéo retraçant la conception du projet sera également réalisée, afin de montrer l'originalité du projet montbazinois. De nombreuses cours font en effet l'objet de désimperméabilisation, mais peu intègrent autant d'enjeux en ayant recours aux solutions fondées sur la nature.

### Lutte contre les inondations

La contrainte de ces cours d'école (substrat rocheux, pente) est finalement devenue une opportunité pour concevoir un projet intégrant de multiples enjeux, au bénéfice des écoliers, des enseignants, des agents de la commune, et bien sûr de tous les Montbazinois au regard de la limitation de l'impact des inondations. En effet, la grande majorité des précipitations, qui s'écoulait auparavant dans la rue du jeu de Mail et la rue du Puits de Jacob, sera ainsi dirigée vers le bassin de rétention. Sur l'ensemble du projet, c'est une surface de 7 500 m<sup>2</sup> qui sera déconnectée d'une pluie d'intensité bisannuelle.

### Calendrier

Les travaux les plus importants ont été réalisés dans le courant de l'été, en l'absence des écoliers. Durant les vacances de la Toussaint et de Noël, les plantations seront réalisées. L'ensemble des travaux sera donc terminé d'ici le début d'année prochaine.

## Financement

Ce projet, d'un montant d'environ 550 000 euros, est soutenu par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie, le département de l'Hérault et Sète agglomération Méditerranée. 20 % seulement seront à la charge de la commune.

## Remerciements

Les travaux les plus importants ont été réalisés dans le courant de l'été, en l'absence des écoliers. Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension durant ces travaux. Merci également aux équipes des services techniques et des écoles qui ont contribué à leur bon déroulement.



# Rénovation énergétique des bâtiments

Depuis le mois de février, des travaux conséquents sont aussi réalisés pour rénover les bâtiments du point de vue énergétique. Chaleurs en été, surconsommation de chauffage l'hiver, inconfort, etc. Il était important d'entamer des travaux, qui deviendront prochainement obligatoires pour toutes les collectivités, et sont d'autant plus important dans le contexte de canicules répétées que nous vivons désormais.

La première tranche de travaux de la rénovation énergétique s'est terminée à la fin du mois d'août, comme prévu au planning initial. La zone élémentaire est achevée et le déménagement provisoire des classes de maternelle a pu se faire dans cette partie neuve des bâtiments. Les travaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'année pour la zone maternelle. Les enfants réintégreront leur classe pour la rentrée de janvier 2023. Ce projet, d'un montant d'environ 750 000 euros, est soutenu par l'État via le plan de relance, la Région Occitanie, le département de l'Hérault et Sète agglomération Méditerranée. 20 % seulement seront à la charge de la commune.



# Nouveau restaurant scolaire

Durant la période estivale, le restaurant scolaire a également été rénové et les enfants peuvent maintenant profiter de leur nouveau self-service. Ce système a pour objectifs de mieux mettre en valeur les aliments, de limiter le gaspillage et d'améliorer l'autonomie des enfants. En parallèle, l'accueil de loisir périscolaire du temps de restauration sera orienté sur l'éducation au goût et la sensibilisation au tri, avec des formations dédiées pour les agents municipaux accueillant les petits Montbazinois. Ce projet, d'un montant total de 20 750 €, a bénéficié de 14 500 € d'aide.

# Fête de la garrigue

La première Fête de la garrigue s'est déroulée les 4 et 5 juin derniers, et a fait rimer nature, arts et musiques pour faire revivre le patrimoine et les traditions de ces milieux parfois délaissés. Une première réussie avec plus de 1600 participations aux différents activités proposées.

## (Re)découvrir notre patrimoine

Cet événement s'est proposé de sensibiliser un large public aux enjeux de la préservation et de restauration du patrimoine culturel des garrigues (capitelles ou « nichettes », murs en pierre sèche, etc.) et de la biodiversité montbazinoise. Une manifestation qui intervient en complémentarité avec d'autres actions développées tout au long de l'année.

Découvrir la garrigue à travers des balades commentées, échanger lors des conférences, s'émerveiller devant l'exposition photo, apprendre en s'amusant à travers le jeu de piste ou sur les stands, rigoler durant le spectacle, déguster les produits du terroir avec les Paniers de Thau ou encore danser lors des concerts en soirée...





## Remerciements

**Un immense MERCI** à tous les participants, aux bénévoles (Pamela, Rime, Thierry, Daniel, Pierre, Albane et tous les autres), et à nos partenaires (CPIE Bassin de Thau et Festival de Thau) qui ont rendu ce week-end possible.

**MERCI** aux associations montbazinoises qui se sont mobilisées : Forum, Maison des jeunes et de la culture de Montbazin, Les Zarzélés, CRPM, l'association de chasse et Oublie pas de sourire.

**MERCI** à nos partenaires techniques : le Syndicat mixte du bassin de Thau, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et bien sûr Sète agglomération Méditerranée.

**MERCI** à nos partenaires financiers : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, et Sète agglomération Méditerranée.

**Rendez-vous l'année prochaine !**

# Concours photo

Les résultats du concours organisé dans le cadre de l'ABC des garrigues et de la Fête de la garrigue ont été dévoilés :

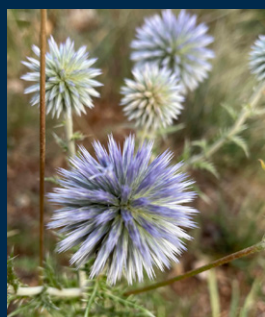
**Grand prix du jury : Luc Artières**

**Coup de coeur du jury : Margot Zwiler**

**Prix du public : Jérémie Guyon**

**Prix jeune : Florentin Noa**

**Félicitations aux lauréats et à tous les participants !**



Jérémie Guyon



Luc Artières



Florentin Noa



Margot Zwiler

# Fête du village

La fête locale 2022 a été marquée par le retour de nos traditions : feu de la Saint-Jean, Martelet, Fougasset, taureaux... Zoom sur quelques notions relatives à ces traditions et retour en images sur ces moments de partage et de sourire

## Feu de la Saint-Jean

Cette tradition qui remonte à l'Antiquité était liée au culte du soleil. Le solstice d'été, jour le plus long de l'année, était célébré le 21 ou 22 juin par des feux de joie : on y fêtait la lumière et l'arrivée de l'été. L'Église, au V<sup>e</sup> siècle, a placé le solstice d'été sous le signe de saint Jean-Baptiste, né un 24 juin, afin de lutter contre les cultes païens du soleil. C'est pourquoi les feux ont lieu à cette date. Le fait de sauter par-dessus le feu était gage de purification, et de bonheur pour les amoureux...



## Traditions locales

**Martelet** : La nuit, à l'aide d'un objet attaché à une ficelle, les jeunes frappent à la porte des Montbazinois afin d'obtenir un coup à boire. Le martelet est pratiqué lors de la fête du village.

**Fougasset** : Distribution de brioches en porte à porte afin de récolter de l'argent pour financer la fête. Chacun donne la somme qu'il souhaite. Autrefois, les jeunes vendaient de petites fougasses appelées «fougasset», et le nom est resté.

## Traditions taurines

Cette année a enfin été marquée par le retour des taureaux pour notre fête locale. Zoom sur quelques notions des traditions taurines.

### Abrivado, bandido et longue

L'**abrivado** désigne la conduite des taureaux depuis les pâturages jusqu'aux arènes, sous la surveillance de gardians à cheval. Afin de faire ce trajet sans incident, les biou (de l'occitan « buòu ») sont encadrés par une dizaine de cavaliers disposés selon une formation en V.

Ce que l'on nomme **la longue** est une variante (qui est en fait un retour aux sources). Le départ, qui a lieu loin du village, est souvent précédé d'un déjeuner des participants (« déjeuner au pré »). On mène alors les taureaux encadrés par 10 à 20 cavaliers au pas. Les piétons courent devant et tentent de créer une brèche au sein de la troupe de cavaliers. Ils étaient surnommés les « charbonneurs » car à l'époque ils se noircissaient le visage pour ne pas être reconnus.

La **bandido** correspond au retour des taureaux des arènes vers les pâturages.



### Toro piscine

Le toro piscine fait partie des jeux taurins ludiques. Il s'agit d'un jeu d'adresse, d'esquive et de feinte. Ce spectacle a lieu pendant la fête locale et tous les jeudis soirs de l'été aux arènes municipales. Le bétail se compose de vachettes aux cornes emboulées (boules mises sur les cornes par mesure de sécurité). La piscine, généralement carrée et faite de ballots de paille recouverts d'une bâche, est disposée au centre de l'arène. Le jeu consiste à attirer la vachette dans l'eau.

## Les principales réalisations de 2021



Régénération de la couverture de la Chapelle



Mise en place de la vidéoprotection



Mur en pierres sèches route de Poussan



### Analyse financière de notre collectivité

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	737€/Hab
Produit des impositions directes (fiscalité perçue)	471€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	875€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	151€/Hab
Encours de la dette	772€/Hab
Dotation globale de fonctionnement (versée par l'État)	191€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	57%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	90%
Dépenses d'équipement brut / RRF	17%
Encours de la dette / RRF	88%



### Focus sur le report 2021

Le compte de fonctionnement 2021 présentant un excédent de 713 686 €, le conseil municipal a choisi à l'unanimité d'affecter 400 000 € au budget d'investissement 2022. Ceci a permis de préparer les deux grands projets réalisés aux écoles cette année.



### Partenariats financiers

Nos bonnes relations avec nos partenaires techniques et financiers (État, Office français de la biodiversité, Agence de l'eau, Ademe, Région, Département, Agglopolie, etc.) permettent le montage de projets innovants et ambitieux.

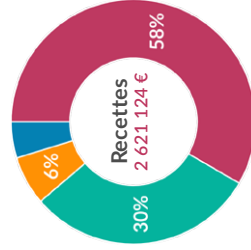


Le CA 2021 confirme la bonne santé financière de notre commune. Les dépenses de fonctionnement continuent d'être surveillées de près : la légitime augmentation des rémunérations des agents (SMIC et point d'indice des fonctionnaires) et l'inflation importante des énergies nous imposent de réaliser des économies. L'extinction nocturne et la rénovation énergétique des écoles (bâtiment le plus énergivore de la commune) visent aussi à diminuer les consommations d'électricité et de gaz. La volonté du conseil municipal reste d'éviter d'utiliser le levier fiscal et autant que possible, de ne pas réaliser de nouvel emprunt significatif.

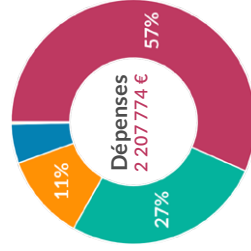
Le compte administratif retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il a été approuvé lors du conseil municipal du 13 avril 2022 en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier public.

## Compte Administratif 2021

### Fonctionnement



Impôts et taxes :  
1 530 199 €  
Dotations et participations :  
795 655 €  
Autres recettes réelles :  
169 781 €  
Produits des services :  
125 489 €

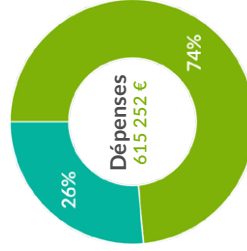


Charges de personnel :  
1 249 215 €  
Charges générales :  
586 539 €  
Charges gestion courante :  
251 022 €  
Intérêts d'emprunts :  
114 237 €  
Autres dépenses réelles :  
4 522 €  
Dépenses d'ordre :  
2 239 €

### Investissement



Excédents de fonct capitalisés :  
500 000 €  
Dotations et subventions :  
102 283 €  
Recettes d'ordre :  
2 239 €  
Autres recettes réelles :  
800 €



Dépenses d'équipement :  
452 494 €  
Remboursement du capital :  
162 757 €

## Les résultats du CA 2021

	Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2021	Fonct Invest 2 621 124 € 605 322 €	2 207 774 € 615 252 €
Reports de l'exercice 2020	Fonct Invest 300 336 € 462 608 €	0 € 0 €
Total (réalisations + reports)	3 989 390 €	2 823 025 €
Restes à réaliser reportés en 2022	Invest 0 €	0 €
Résultat cumulé	3 989 390 €	2 823 025 €
<b>Résultat financier de clôture</b>	<b>1 166 365 €</b>	

- ▶ Les investissements sont deux fois plus importants qu'en 2020
- ▶ La gestion saine permet d'engager des investissements ambitieux
- ▶ Le résultat financier de clôture reste proche de celui de 2020



Taux d'épargne  
415 589 €

16%



Autofinancement de  
la commune

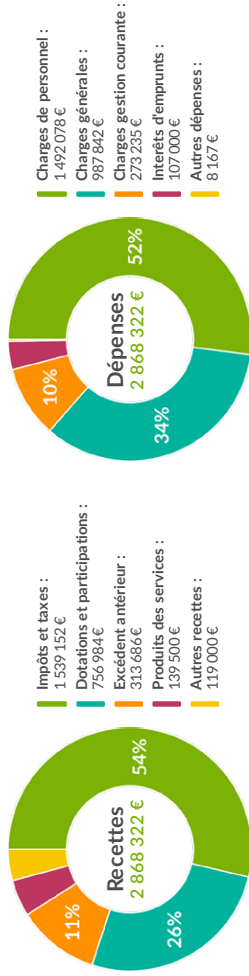
252 832€

Le budget primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote a eu lieu lors du conseil municipal du 13 avril 2022. Le budget d'investissement 2022, en forte augmentation, dépasse 1,5 million d'€.

## Budget Primitif 2022



### Fonctionnement



### Investissement



## Les orientations du Budget

- ▲ Aucune hausse de la fiscalité en 2022 (3e année)
- ▲ Budget d'investissement ambitieux
- ▲ Deux projets phares engagés aux écoles cette année



Visitez notre site internet



Rénovation énergétique du groupe scolaire

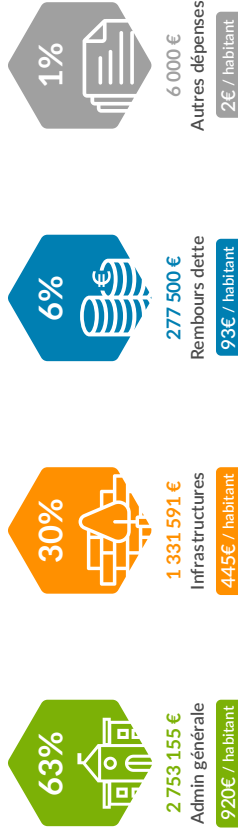
## Projets d'investissement et vie de la commune

- Rénovation énergétique écoles : **682 597 €**
- Désimperméabilisation cour écoles : **574 800 €**
- Reprises de voirie ponctuelles : **48 000 €**
- Chapelle (fresques) : **24 000 €**



Désimperméabilisation de la cour des écoles

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2022



Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

### Fiscalité communale

	Taux voté	Produit voté
Taxe foncière	48.50%	1 109 195 €
Taxe foncière non-bâti	114.17%	59 711 €

### Investissement local

Les communes et leurs groupements constituent le premier soutien à l'investissement public. Leurs dépenses annuelles d'investissement correspondent à 37 % des investissements publics réalisés en France, devant l'État (33 %). Elles représentent 67 % de l'ensemble des investissements des collectivités territoriales et de leurs groupements. Ce dynamisme est notamment porté par les communes de moins de 20 000 habitants, comme Montbazin.



Le budget primitif 2022 traduit la volonté municipale de poursuivre ses engagements avec notamment la maîtrise des dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière. Nous engageons des investissements ambitieux après sollicitation de tous nos partenaires financiers afin d'améliorer l'équipement de la commune. Le budget 2022 de Montbazin est volontariste et permet d'appliquer le programme pluriannuel présenté lors des dernières élections municipales.

# Eléctions

## Résultats des élections législatives à Montbazin

### Elections : 1<sup>er</sup> tour

Sébastien Rome (Nouvelle union populaire écologique et sociale) : 27,51 %

Manon Bouquin (Rassemblement national) : 27,12 %

Jean-François Eliaou (Ensemble !) : 19,22 %

Jean-Pierre Pugens (Parti radical de gauche) : 8 %

Michel Garcia (Divers droite) : 4,98 %

Alexandre Arguel (Reconquête !) : 4,39 %

Joseph Francis (Union des démocrates et des indépendants) : 3,22 %

Sébastien Gai Gianetto (Parti animaliste) : 1,66 %

Jean-Noël Fleury (Divers droite) : 1,46 %

Stéphane Cassarini (Écologistes) : 0,78 %

Pierre Bastide D'Izard (Divers droite) : 0,78 %

Roger Ducamp (Droite souverainiste) : 0,49 %

Julie Péréa (Divers gauche) : 0,39 %

Pierre Le Romain (Divers) : 0 %

Florence Larue (Divers extrême gauche) : 0 %

**Participation : 43,92 %**

**Abstention : 56,08 %**

### Elections : 2<sup>nd</sup> tour

Manon Bouquin (Rassemblement national) : 50,16 %

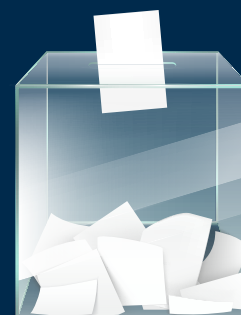
Sébastien Rome (Nouvelle union populaire écologique et sociale) : 49,84 %

**Participation : 43,04 %**

**Abstention : 56,96 %**



**Sébastien ROME**  
Élu député de l'Hérault



**Sébastien Rome (NUPES) est élu député de la 4<sup>ème</sup> circonscription de l'Hérault qui comprend 99 communes avec le score global de 50,65 %**

*Merci aux présidents, assesseurs, scrutateurs et agents de la commune pour l'organisation de ces scrutins.*

## Site web

La mairie lance son nouveau site web, adapté aux nouveaux usages, avec notamment une application pour smartphone. Le contenu du site va progressivement s'enrichir. N'hésitez pas à partager !

Rendez-vous sur [www.montbazin.fr](http://www.montbazin.fr)



## L'énergie est notre avenir, produisons-la !

Vous souhaitez contribuer à un projet local en donnant du sens à votre épargne dans un cadre sécurisé et rémunérateur ? Pour rappel, la commune s'est engagé avec la Coopérative En Volt Toit pour équiper le toit de la salle polyvalente avec des panneaux photovoltaïques. Ce projet se réalisera grâce à l'implication et à la collecte citoyennes ! Plus d'infos en dernière page.

### Contacts et renseignements :

Antoine COUILLET / Coopérative En Volt Toit / [contact@en-volt-toit.fr](mailto:contact@en-volt-toit.fr) / 06 50 02 93 93 / site : [en-volt-toit.fr](http://en-volt-toit.fr)

# Transports en commun

L'aménagement de l'ensemble des quais de bus du territoire se poursuit pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Après les travaux réalisés en 2021 au cœur du village, de nouveaux travaux ont été menés Cami des Artisans (ancienne gare). Tous les arrêts de bus de Montbazin sont désormais aux normes.



# Extinction nocturne

Depuis le début de l'année, un travail est réalisé par les élus et les services afin d'équiper les armoires électriques d'une technologie de paramétrage à distance, afin d'adapter l'extinction nocturne lors de certains événements. L'équipement n'a pu être installé au printemps en raison de ruptures d'approvisionnement du matériel. Cependant, pour les principales festivités des mois de juin et juillet, un paramétrage a été réalisé pour adapter l'éclairage à l'aide de notre prestataire. Ainsi, lors de la fête locale, la fête nationale et le festival de Thau, le village a été éclairé toute la nuit. En dehors de ces dates, l'extinction a été programmée à partir de minuit et ce jusqu'au 30 septembre. L'éclairage public sera donc éteint de minuit à 5h15 l'été jusqu'au 30 septembre de chaque année, et de 23h à 5h15 le reste de l'année.



# 100 ans de l'ESM

L'Etoile sportive montbazinoise a fêté ses 100 ans cette année lors d'un tournoi organisé le 28 mai dernier. Pour la prochaine saison, le club recherche des bonnes volontés : membres du bureau, éducateurs, parents actifs et joueurs pour consolider les équipes. A vos crampons !

# Porte-à-porte



Vous voulez en savoir plus sur les modalités de verdissement des rues ou l'Atlas de la biodiversité communale des garrigues ? Volontaire en service civique, Arnaud se propose de passer à votre domicile pour vous présenter ces deux projets. Le premier porte sur l'implantation gratuite de plantes grimpantes sur vos murs et façades (voir page 13) tandis que le second vise à mieux connaître la biodiversité locale, avec notamment une application gratuite et facile d'utilisation (I Naturalist).

**Merci de lui réserver le meilleur accueil !**

# Engagement

Après avoir apporté leur renfort sur des feux en Aveyron, dans le Gard, dans l'Aude et bien sûr dans l'Hérault, un détachement de nos pompiers volontaires montbazinois est également intervenu sur les feux en Gironde, dans les Landes, puis dans les P.O. et les Bouches du Rhône. Bravo à eux pour leur courage et leur abnégation pour la sauvegarde des personnes, des biens et des massifs forestiers.



# Festival de Thau

Affluence record pour cette édition qui s'est déroulée le 18 juillet dernier, avec un public venu nombreux (plus de 1 500 personnes !). Une sympathique soirée avec les musiciens locaux de Wallace puis une envolée avec l'afropop de Lass, qui après son show n'a pas hésité à échanger durant près d'une heure au contact du public, avec signature d'autographes... Les associations du village ont régalié les festivaliers venus parfois de loin pour cette belle soirée estivale. Un évènement de qualité, qui porte haut les valeurs que nous partageons dans notre commune : accessibilité au plus grand nombre avec une entrée libre, restauration en circuit court avec la participation des associations montbazinoises, gestion responsable des déchets, organisation des conférences éco-dialogues, actions en direction des jeunes, etc. Un festival qui figure d'ailleurs parmi les rares évènements éco-responsables (15 seulement en France) recensés par la presse spécialisée.



# Fête nationale



Les 13 et 14 juillet ont de nouveau permis de réunir les Montbazinois pour fêter ensemble la république. Une fête synonyme de joie et de partage. Un évènement annuel qui permet aussi de rappeler sa signification historique. Ce sont en effet des femmes et des hommes qui se sont soulevés, il y a plus de 230 ans, pour mettre fin à la tyrannie, aux privilèges et à l'exclusion des plus nombreux. Des hommes et des femmes qui se sont battus ensuite pour faire évoluer les droits, pour qu'ils préservent la Nation tout entière, quelles que soient les différences.

C'est l'Union de la nation qui a ainsi été fêtée : après le verre de l'amitié et la distribution de lampions, une déambulation dans le village s'est faite au son de la compagnie Aragorn, avant d'assister au spectacle pyrotechnique de la compagnie Soukha, très apprécié des spectateurs présents. Un spectacle placé sous le signe de l'originalité, de la qualité, de l'émotion avec une mise en valeur du site, dont la Chapelle, joyau patrimonial de notre commune.

Le lendemain, une paëlla et une buvette tenue par le club Lou Bazin Biou, suivie d'un bal animé par Chris Casado, ont permis de passer une soirée conviviale dans une bonne humeur partagée.

# 40 ans du Tae Kwon Do

L'histoire du Tae Kwon Do Montbazinois débute en 1982 lorsque Jean-Pierre Teulier rencontre Lucien Royer, alors président de la MJC, et lui propose d'ouvrir une section dans ses locaux place de l'église (aujourd'hui transformés en magasin). Le Tae Kwon Do est arrivé tardivement en France (1969), développé par Maître Lee Kwan Young. Jean-Pierre a eu la chance de le rencontrer et de débiter ce sport en 1974 après avoir commencé la boxe en 1972, qu'il enseigne toujours avec la self défense en loisirs. Il est alors le premier en Languedoc-Roussillon à obtenir son diplôme d'état et être membre du jury des passages des ceintures noires. Après être sorti major de promotion de son 5<sup>e</sup> Dan, il choisit d'enseigner sa passion à Montbazin où il a pu former bon nombre de champions de France, ceintures noires et enseignants qui ont ouvert des clubs à leur tour dans la région. Depuis près de trois générations dans certaines familles, ses élèves toujours présents sur les podiums font honneur à leur entraîneur, qui reste toujours «sur le pont», fidèle à ses convictions et ses valeurs. Notamment cette année en minimes où Tim Metral et Terry Margouet ont remporté deux médailles d'or en coupe de Région, se qualifiant pour représenter l'Occitanie en coupe de France (voir numéro précédent).

De quoi fêter dignement le 18 juin dernier les 40 ans du Club, en présence du maire Josian Ribes, des élèves et de leurs parents. Le tout dans une ambiance festive !



# Patrimoine

Le moulin de Juffet a été officiellement inauguré le 25 juin dernier à l'occasion des journées du patrimoine de pays et des moulins, en présence de Josian Ribes - maire de Montbazin, Michel Garcia - Vice-président de Sète agglomération, Christophe Morgo - Vice-président du département, Sébastien Rome Député de la circonscription, Hussein Bourgi - Sénateur de l'Hérault et conseiller régional, et de Emmanuelle Darmon, Sous-préfète du bassin de Thau.

Au prix d'un travail acharné des membres de l'association Forum de Montbazin, grâce au soutien de différentes structures et avec une équipe de charpentiers aussi sympathique que compétente, le moulin a repris vie et retrouvé son apparence de moulin à vent.

Prochaine étape : développer une filière locale de céréales anciennes pour pérenniser une activité en lien avec la préservation de ce patrimoine commun.



## Verdissement : déposez votre dossier !

Dans le cadre de l'opération «Faites de vos rues notre jardin», il est de nouveau proposé aux citoyens de verdir leurs murs de clôture et leurs façades. Cette initiative consiste pour la commune à procéder aux trouées dans la voirie, à la pose de treillis et aux plantations souhaitées par les habitants avec des plantes grimpantes autorisées : Clématite, Jasmin étoilé, Passiflore, Chèvrefeuille... sans aucun frais pour les habitants ! Depuis le début de l'opération, 10 dossiers ont été acceptés selon des critères basés sur la faisabilité technique. Pour participer, il vous suffit de récupérer le dossier de candidature en mairie ou sur [www.montbazin.fr](http://www.montbazin.fr) et de définir votre projet ainsi que le lieu d'implantation. Déposez ensuite les documents remplis à l'accueil ou à [mairie@montbazin.fr](mailto:mairie@montbazin.fr) jusqu'au 12 octobre. Vous serez tenus informés de la suite donnée à votre candidature. Ces autorisations de verdissement visent à embellir les rues du village, à favoriser le lien social entre voisins, à participer au rafraîchissement de l'air en été, et à offrir refuge et nourriture à la petite faune.



## Vigilance - espèce exotique

Officiellement identifié fin 2018, pour la première fois en France, sur des arbres de la commune de Sète, *Xylotrechus chinensis* est un capricorne d'origine asiatique. Cette espèce cause des dégâts sur les végétaux, notamment sur le Mûrier platane (*Morus bombycis*). L'arrêté ministériel du 11 mars 2022 considère temporairement cet insecte comme organisme de quarantaine : la lutte contre cette espèce est désormais obligatoire sur le territoire national. Une prospection de délimitation est actuellement menée sur un axe Béziers - Saint-Jean-de-Védas et le nord du bassin de Thau, afin d'évaluer la diffusion de l'insecte sur notre territoire. L'évaluation de la situation repose aussi sur les signalements volontaires.

En Europe, la période de vol des insectes adultes s'étend de mai à septembre. Les pontes sont déposées sur les écorces puis les larves pénètrent dans les troncs et les branches dès leur éclosion. Elles se nourrissent de bois et creusent des galeries de 5 à 6 mm de diamètre, dont l'orifice, nettement visible, est caractéristique. La multiplication des galeries provoque la mort (voire la chute) des branches puis celle de l'arbre.

Son mode de vie, essentiellement à l'intérieur des troncs sous forme larvaire, rend la lutte insecticide peu adaptée. L'assainissement des branches infestées et l'abattage des arbres touchés est le seul moyen de lutte efficace et immédiatement réalisable.

**La maîtrise de sa dissémination est donc l'affaire de tous :**

1) Signalez toute suspicion auprès de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt : [sante-des-vegetaux.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr](mailto:sante-des-vegetaux.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr) ou auprès de Fredon Occitanie : [fredon@fredon-occitanie.fr](mailto:fredon@fredon-occitanie.fr) En joignant si possible des photos et toutes précisions utiles.

2) Après constatation de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou de Fredon Occitanie, détruisez rapidement les végétaux ou parties de végétaux infestés par broyage et/ou incinération, seules méthodes pour éliminer l'insecte et éviter sa dissémination.



© OEPP

# Aire terrestre éducative



En fin d'année scolaire, les classes de cycle 3 de l'école élémentaire ont présenté leur projet d'Aire terrestre éducative (ATE) aux parents d'élèves et partenaires du projet. Zoom sur cette action qui perdurera dans les années à venir.

Une aire terrestre éducative (ATE) est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour les écoliers, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement). Cette démarche pédagogique et écocitoyenne est basée sur la gestion participative d'une zone délimitée par les écoliers. Le projet de Montbazin concernait cette année les classes de Madame Reyné (CM2) et de Messieurs Cappai (CE2-CM1) & Fontenay (CM1-CM2).

## Principes

Après s'être réunis sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent aux actions à mener et prennent des décisions concernant leur aire terrestre éducative. C'est l'occasion pour eux de découvrir leur territoire et ses acteurs dans le cadre d'un projet de sensibilisation durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire.

Le terrain choisi par les élèves se situe à l'angle de la route de Cournonterral et de la rue de la Davalade. La restitution de cette année pleine de découverte s'est faite sur le site de l'ATE en présence des parents, élus et partenaires qui étaient invités à découvrir les travaux réalisés par les enfants, portant sur les insectes, les plantes et les oiseaux.



## Reconnaissance nationale

Des travaux qui se poursuivront l'an prochain, avec des propositions d'aménagement pour favoriser la faune et la flore sur ce site, également utilisé comme parking lors de certaines manifestations (Fête de la garrigue, Festival de Thau). De quoi découvrir les contraintes d'un site en fonction de ses usages, tout en favorisant la biodiversité ! Cerise sur le gâteau, les écoliers ont appris lors de la restitution que leur aire était désormais labellisée par l'Office français de la biodiversité (OFB). Cette reconnaissance vient récompenser leur travail et celui de leurs enseignants tout au long de l'année.

## Partenaires

L'aire terrestre éducative de Montbazin est accompagnée par le CPIE Bassin de Thau dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale des garrigues. La LPO Occitanie, membre du CPIE, assure l'animation du projet tout au long de l'année. L'ensemble de l'action est soutenu financièrement par l'OFB suite au dépôt d'un dossier par la municipalité dans le cadre d'un appel à projet national.

# Rénovation pour un habitat durable et solidaire

La municipalité, tout comme l'intercommunalité, souhaite améliorer l'habitat ancien privé sur son territoire pour y développer une offre de qualité, accessible à tous, tout en valorisant le patrimoine bâti. Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est ainsi menée sur les 14 communes de Sète agglomération méditerranéenne en partenariat avec Urbanis.

Les propriétaires Montbazinois peuvent dans ce cadre bénéficier d'un accompagnement technique et financier gratuit pour leur projet de travaux. Tour d'horizon des travaux éligibles et critères associés.

## Travaux éligibles

Différents types de travaux sont éligibles aux subventions :

- Travaux d'économie d'énergie et de confort thermique pour un gain d'au moins 25 % : isolation, installation d'un système de chauffage performant, remplacement des menuiseries, etc.
- Travaux d'amélioration pour la sécurité et la salubrité : mise aux normes des réseaux (électricité, gaz, eau), gros œuvre (murs, planchers)
- Travaux d'adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie de l'occupant : salle de bain et WC, accessibilité, rampes, seuils, etc.

## Critères et niveaux des aides

Le dispositif d'aide pour l'amélioration de l'habitat concerne les constructions de plus de 15 ans. Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant la demande de subvention. Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment détenant le label RGE (Reconnu garant de l'environnement). Le cas échéant, une autorisation d'urbanisme doit être obtenue.

**Pour le propriétaire occupant**, l'occupation est obligatoire au titre de résidence principale pendant 6 ans après les travaux. L'aide apportée est sous conditions de ressources. Pour les travaux d'économie d'énergie, elle oscille entre 40 et 65 % du montant des travaux HT plafonné à 20 000 €. Une prime supplémentaire « Habiter mieux » de 10 % de la dépense HT est possible ; elle va de 1 600 € à 2 000 € en fonction des ressources.

Concernant les travaux de sécurité et de salubrité, les subventions se situent entre 60 et 65 % du montant des travaux HT plafonné à 50 000 € pour les travaux lourds et à 20 000 € pour la sécurité-salubrité. Pour cette catégorie aussi, la prime « Habiter mieux » est possible.

Enfin, pour les travaux liés au handicap ou à la perte d'autonomie, l'aide est de 55 à 70 % du montant des travaux HT plafonné à 20 000 €.

**Pour le propriétaire bailleur**, la location doit être à titre de résidence principale pour des locataires remplissant les conditions de ressources, pour une durée de 9 ans avec un niveau de loyer modéré. En fonction de la nature des travaux, la subvention accordée sera de 45 à 55 % du montant des travaux HT plafonné en fonction de la nature de travaux. L'aide de solidarité écologique « Habiter Mieux » sera de 1 500 € si un gain de 35 % d'économie est constaté.

La Prime d'intermédiation locative (PIL) est également envisageable en cas de recours à l'agence immobilière à vocation sociale avec la possibilité de bénéficier d'une déduction fiscale sur les revenus locatifs (maximum 85 %).

A noter que le conventionnement sans travaux permet aussi de bénéficier d'une déduction fiscale, à la condition d'appliquer des loyers maîtrisés durant 6 ans.



## Contacts

Vous pouvez contacter gratuitement le bureau d'études Urbanis pour obtenir des conseils et un accompagnement personnalisé.

Permanences physiques sans rendez-vous :

• Maison de l'Habitat, 17 rue Pierre Sépard, à Sète.  
Les lundis de 9h30 à 11h30

• Hôtel de ville, à Mèze. Le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 16h  
Permanences téléphoniques le mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 11h30 au 04 99 52 97 92

Mail : [opahsam@urbanis.fr](mailto:opahsam@urbanis.fr)

# La Vène, une attention particulière

La Vène, cours d'eau emblématique de notre village, prend sa source sur la commune de Cournonsec avant de se jeter dans l'étang de Thau à Balaruc-le-Vieux après un parcours de 12 km. Elle fait l'objet d'une attention particulière de l'ensemble des acteurs concernés. Focus sur quelques actions en cours.

## Travaux de restauration de berges

Face au constat de l'érosion du mur de soutènement de la berge en rive gauche en contrebas du jardin méditerranéen, Sète agglomération méditerranéenne (SAM) entreprendra des travaux de restauration sur un linéaire de 30 m environ en fin d'année.

A cet endroit, la rivière forme un coude (angle à 90°), érodant fortement les interstices du mur en place. Les travaux envisagés prévoient ainsi la recréation de berges en pente douce afin de diminuer l'énergie du cours d'eau tout en conservant une sécurisation vis-à-vis des inondations. Des enrochements seront déposés au pied des deux berges. La partie haute sera quant à elle végétalisée avec des techniques de génie végétal permettant la consolidation des berges, tout en recréant rapidement une végétation riveraine du cours d'eau que l'on appelle ripisylve. Dans l'objectif de traiter le problème de l'érosion due aux eaux de ruissellement, des travaux d'amélioration du réseau pluvial seront également entrepris au niveau de la rue de la Davalade. Une noue (large fossé permettant la rétention, l'acheminement et l'infiltration des eaux pluviales) sera également créée dans le bas du jardin méditerranéen.

Les travaux d'un montant de 83 000 € HT sont prévus pour 4 mois à compter de novembre 2022.



## Diagnostic hydromorphologique

Un diagnostic hydromorphologique et écologique de 59 cours d'eau du bassin versant de l'étang de Thau est lancé depuis mars 2022 par le SMBT (Syndicat mixte du bassin de Thau).

Mais qu'est-ce que l'hydromorphologie ? C'est la science qui étudie la morphologie (forme, structure...) des cours d'eau, pour mieux comprendre leur évolution et leur fonctionnalité.

Les travaux prévus sur la Vène à Montbazin à partir de cet automne sont à l'image des actions qui pourraient être décidées dans le cadre de ce diagnostic. Celui-ci comprend notamment l'inventaire des faciès d'écoulement, des ouvrages présents, de la végétation et de la granulométrie des cours d'eau. En complément, des enquêtes auprès des élus et des acteurs techniques du territoire sont prévues. L'ensemble de ces données permettra de définir un programme d'actions cohérent sur l'ensemble du bassin versant puis de réaliser 4 avant-projets dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement des cours d'eau :

- circulation et expansion des eaux en cas de crue afin de protéger des zones urbaines ;
- qualité de l'eau (ex : développer la ripisylve qui permet l'épuration des eaux) ;
- préserver la biodiversité.

Les conclusions de l'étude devraient mettre en évidence la nécessité d'intervenir sur la Vène.



### Démarche citoyenne

En parallèle de ces actions, le SMBT porte une démarche d'implication citoyenne concernant notre cours d'eau. Une sortie terrain a été organisée en juin dernier avec les enfants du service enfance jeunesse sous le format d'une enquête. Ils étaient chargés d'établir le « portrait-robot de la Vène » à partir d'indices récoltés sur le terrain sur 4 thèmes : faune, flore, morphologie-inondation, paysage. A partir des objets et photos collectés, les enfants ont réalisé des panneaux et une maquette qu'ils ont eu l'opportunité de présenter lors du festival de Thau le 18 juillet dernier.



Une sortie au cœur de la Vène a aussi été organisée avec la municipalité le 10 septembre à destination des adultes. En complément de cette sortie, des entretiens individuels et des ateliers auront vocation à recueillir les perceptions et usages du cours d'eau. L'ensemble de ces « éléments d'enquête » seront présentés à la Chapelle Saint Pierre le vendredi 7 octobre.

### Repères de crue

Dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (appelé PAPI), le SMBT a analysé les crues historiques de la Vène pour poser de nouveaux repères de crue dans les secteurs les plus exposés. Ces repères servent à entretenir la mémoire des événements passés et à sensibiliser les riverains au risque inondation. Ces repères seront posés fin 2022, matérialisant la hauteur d'eau atteinte lors de 7 crues exceptionnelles.

### Entretien du cours d'eau

Dans le but de prévenir l'apparition d'éventuels embâcles, la végétation de la Vène est inspectée tous les ans par SAM, avec l'appui du SMBT. Cette intervention a pour objectif de maintenir le fonctionnement du cours d'eau en l'état, d'améliorer la qualité du milieu et de prévenir des inondations lors de crues. Elle consiste à enlever les accumulations de bois, débris et autres éléments, et à élaguer ou couper la végétation ligneuse présentant des risques. Ainsi, dès le mois d'octobre, un entretien annuel dans la traversée de Montbazin va être engagé par une entreprise spécialisée.



## SEPTEMBRE

Samedi 17 : sortie ABC «Orthoptères : drôles de petites bêtes», sur inscription

Samedi 17 et dimanche 18 : Journées européennes du patrimoine

Lundi 19 au vendredi 30 : Enquête policière avec le SMBT, chapelle Saint-Pierre

Vendredi 23 au dimanche 25 : Fête des Arts et du Jeux

## OCTOBRE

Samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 9 octobre : Enquête policière avec le SMBT, chapelle Saint-Pierre

Mardi 4 : cinéma, salle polyvalente

Vendredi 7, 14, 21, 28 : soirées Aquarium café, salle place des Colonnades

Dimanche 15 : théâtre par la troupe de la Vène en scène et action Octobre Rose, salle polyvalente

Samedi 28 et dimanche 29 : Automnales du Festival de Thau, salle polyvalente

## NOVEMBRE

Mardi 1<sup>er</sup> : cinéma, salle polyvalente

Vendredi 4, 18, 25 : soirées Aquarium café, salle place des Colonnades

Vendredi 4 et samedi 5 : braderie Espoir pour un enfant

Dimanche 6 : loto de l'association La joie de vivre

Vendredi 11 : commémoration

Dimanche 13 : loto de la paroisse

Dimanche 20 : Solidarité Sémilla de l'association Saint-Louis, salle polyvalente

Samedi 26 : spectacle de Noël, salle polyvalente

Dimanche 27 : marché de Noël, salle polyvalente

## DÉCEMBRE

Vendredi 2, 9, 16, 23 : soirées Aquarium café, place des Colonnades

Samedi 3 et dimanche 4 : Téléthon

Mardi 6 : cinéma, salle polyvalente

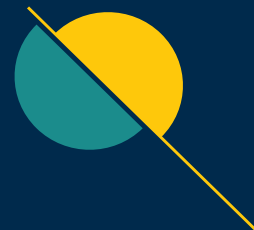
Dimanche 11 : loto de l'association communale de chasse

Dimanche 18 : loto de l'association Forum de Montbazin

Samedi 31 : Saint-Sylvestre, salle polyvalente



## AGENDA



Cette programmation est soumise à évolution. Suivez les actus de la mairie et des associations sur internet et les réseaux sociaux

## NAISSANCES

SAMY Juliette Jacqueline le 03/05/2022 à Montpellier

GOMEZ Thalia Claire le 14/05/2022 à Sète

LIGUORI Maël Jérôme Eric le 15/05/2022 à Sète

RAYNAUD ROJAS Arami le 18/05/2022 à Montpellier

DUFOUR AUVERGNE Iris Joé Summer le 12/07/2022 à Montpellier

PERALES Tylio Pascal Didier le 27/07/2022 à Montpellier

## MARIAGES

SAWULA Adrien / OMONT Émilie Françoise le 04/06/2022

BARON Baptiste André Guy / TOPPAN Ornella le 23/07/2022

FOURNIÉ DE LA MARTINIE Arnaud Yves Alain

SPYRIDAKIS Rebecca Christine Marie Hélène le 30/07/2022

GRILLET Thibaut Gilles / LEFEBVRE Raphaëlle Arlette Catherine le 06/08/2022

GUARDIOLA Bastien William / STEYER Laura Allison Adonatille le 13/08/2022

GAFFIERO Simon / RANCUREL Manon Sabine le 22/08/2022

## DECÈS

FORNES Gisèle veuve MARTINEZ le 02/05/2022 à Montpellier

TILLIER Solange Marie Madeleine veuve ROUQUIE le 02/06/2022 à Sète

FULCRAND Hélène Pierrette Rosette le 15/06/2022 à Cournonterral

WATTECAMPS Jacqueline veuve MAITREJEAN le 06/07/2022 à Sète

MAULÉON Philippe le 13/08/2022 à Molières-Cavaillac

NARBO Josette Claire le 13/08/2022 à Montpellier



# Implication des élus à l'échelle du territoire

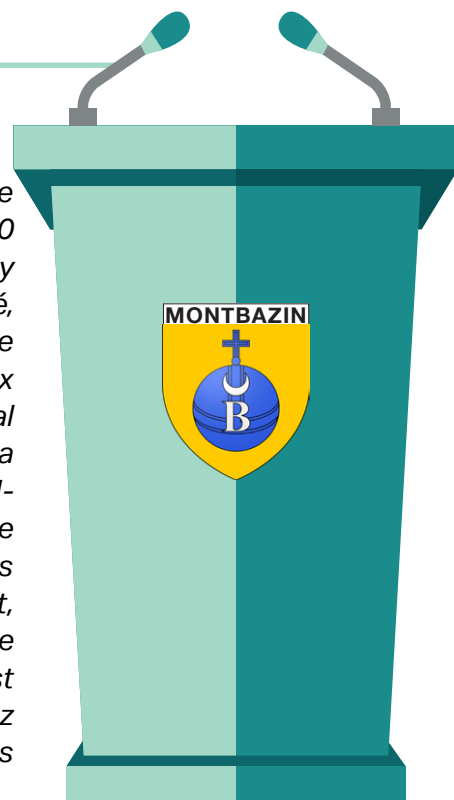
Les fonctions des élus montbazinois ne se limitent pas uniquement à notre commune. En effet, ils s'engagent quotidiennement pour faire connaître Montbazin, engager des partenariats techniques ou encore obtenir des soutiens financiers pour les projets de la municipalité. Cela passe par une implication à d'autres échelles, à l'image de la participation active de certains élus dans les différents groupes de travail du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) ou du Projet alimentaire territorial (PAT) porté par le Syndicat mixte du bassin de Thau. Des contributions régulières sont apportées à travers les différentes instances et commissions de Sète agglomération méditerranéenne (logement et cohésion sociale, sport culture et patrimoine, environnement, aménagement, attractivité du territoire, ressources et coopération, conseil de développement). D'autres participations sont aussi à souligner : Syndicat du Bas Languedoc (eau potable), Syndicat mixte de gestion de la Gardiole, Lutte contre la cabanisation,... L'objectif de ces implications reste toujours le même : Montbazin !



## Tribune libre

### Élus de la majorité municipale

*Canicules, sécheresse, incendies, mauvaises récoltes... le constat de cet été est sans appel. Oui, Montbazin et plus largement le sud de la France sont en première ligne des aléas liés au changement climatique. Depuis 50 ans, les scientifiques alertent sur l'emballement des conséquences. Nous y sommes. Mais ce qui sera une contrainte doit être vue comme une opportunité, pour repenser notre urbanisme, nos façons de faire et de vivre. C'est ce que l'équipe municipale a grandement entamé depuis 2 ans, avec de nombreux projets développant une vision intégrée de tous les enjeux : économique, social et écologique. A l'image de la désimperméabilisation des cours d'écoles, de la rénovation énergétique du complexe scolaire, du projet d'installation photovoltaïque sur le toit de la salle polyvalente, du verdissement des rues ou encore de la restauration du lit de la Vène. Nous ne nous arrêterons pas là. D'autres actions seront menées dans les mois et années à venir. Les solutions existent, nous les mettons d'ores et déjà en œuvre, pour assurer une résilience de notre territoire pour l'ensemble des activités, notamment pour l'agriculture qui est aux avant-postes face au changement climatique. Dans ce contexte, soyez certains de notre dévouement pour assurer un cadre de vie de qualité à tous les Montbazinois, aujourd'hui comme demain.*



### Élus de l'opposition

*Chères montbazinoises et chers montbazinois,*

*Tout d'abord nous tenons à remercier nos pompiers qui sont intervenus intensément tout l'été. Nous souhaitons une très bonne rentrée scolaire à tous les petits Montbazinois, tout en espérant que les services cantine et accueil ne soient pas fragilisés suite à certaines démissions. Et ce, malgré l'augmentation des tarifs cantine et accueil que nous déplorons. Cette année encore, nous avons constaté que la mairie a refusé de commander des feux pyrotechniques pour le 14 juillet et a oublié la Marseillaise après le discours de Monsieur le Maire. Nous demandons urgemment le nettoyage de la Vène avant l'arrivée des épisodes cévenols pouvant provoquer des dégâts importants même si pour certains élus le feuillage que nous avons dans la Vène ne va pas créer de bouchons en cas de fortes pluies. Peut-être que ces travaux seront réalisés avant la parution de cette lettre ! Nous vous invitons à déposer vos commentaires sur notre compte Facebook Montbazin Demain*



# COLLECTE CITOYENNE

## POUR FINANCER UN PROJET SOLAIRE COMMUNAL

La mairie de Montbazin et la coopérative de production d'électricité solaire locale En Volt Toit s'associent pour créer une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle polyvalente Marcelin Albert (160 m<sup>2</sup> de panneaux).

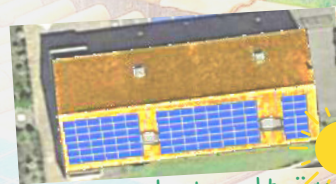
La coopérative En Volt Toit a pour vocation d'accélérer la transition énergétique, de développer la participation citoyenne et d'en relocaliser les retombées économiques. Elle propose donc aux habitants des « Livrets d'épargne en énergie renouvelable ». Les épargnants financent ainsi directement le projet local et perçoivent une rémunération fiable et conséquente (1).

Nota : la coopérative prend en charge l'investissement, les coûts d'exploitation pendant 20 ans, et verse une redevance à la commune. Dès 2023, l'installation produira immédiatement et chaque année l'équivalent en électricité renouvelable d'une quinzaine de ménages.

**INVESTIR ENSEMBLE DANS L'ÉNERGIE SOLAIRE LOCALE EST UN ACTE CITOYEN ET RENTABLE !**



L'énergie photovoltaïque, c'est : abondant, fiable et rentable !



Un capteur photovoltaïque n'a jamais contenu de terre rare, fonctionne plus de 40 ans, et sera recyclé à plus de 95 % !

**Pour contribuer, vous aussi, à ce projet participatif, contactez :**

**envoltoit34@gmail.com 06 50 02 93 93 www.en-volt-toit.fr**

(1) chaque livret est placé en compte courant d'associé